

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

21-05-31

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Phares, tenue le lundi 31 mai 2021, à 19 h, via la plateforme ZOOM :

### Étaient présents :

M <sup>me</sup> Julie Barbeau	Membre parent
M <sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher	Membre parent
M. Alexandre Charest	Membre parent
M. Sylvain Gagné	Membre parent
M. Éric Lepage	Membre parent
M <sup>me</sup> Catherine Bélanger	Membre du personnel
M. Michaël Fiola	Membre du personnel
M <sup>me</sup> Carol-Ann Kack	Membre du personnel
M <sup>me</sup> Janice Lemoignan	Membre du personnel
M <sup>me</sup> Julie Ste-Croix	Membre du personnel
M <sup>me</sup> Amélie Pichette	Membre de la communauté
M. Jean-François Rioux	Membre de la communauté
M <sup>me</sup> Marjolaine Viel	Membre de la communauté

### Permanence :

M <sup>me</sup> Madeleine Dugas	Directrice générale
M <sup>me</sup> Nancy Gamache	Directrice du Service des ressources éducatives et personnel d'encadrement sans droit de vote
M. Jocelyn Michaud	Directeur général adjoint

### Membres du personnel invités :

M. Éric Lévesque	Directeur du Service des ressources informationnelles
M <sup>me</sup> Marie-Hélène Ouellet	Directrice du Service des ressources financières
M. Carl Ruest	Directeur du Service des ressources matérielles
M <sup>me</sup> Jolyane Bouillon	Chef de secrétariat
M <sup>me</sup> Nathalie St-Pierre	Nouvelle chef de secrétariat qui remplacera M <sup>me</sup> Bouillon
M <sup>me</sup> Zoé Ross-Lévesque	Conseillère en communication

### Absences motivées

M. Julien Rochefort-Girard	Membre de la communauté
M <sup>me</sup> Marie-Claude Lapierre	Membre de la communauté
M <sup>e</sup> Cathy-Maude Croft	Secrétaire générale et conseillère en gestion du personnel

21-05-31-78

## NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, directrice générale, conformément au Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs, désigne M<sup>me</sup> Jolyane Bouillon pour agir à titre de secrétaire de séance en l'absence de la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

21-05-31-79

## OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

**21-05-31-80 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Michaël Fiola et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Agenda de consentement :
  - 3.1. Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 22 mars 2021 – Approbation et suivi;
  - 3.2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 10 mai 2021 – Approbation et suivi;
  - 3.3. Participation à l'appel d'offres du centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour les postes informatiques et les moniteurs neufs;
  - 3.4. Services d'entretien ménager à l'école Élisabeth-Turgeon – octroi de contrat;
  - 3.5. Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration et sur la participation à distance;
  - 3.6. Calendrier scolaire de la formation professionnelle (FP) 2021-2022 – pour amendement.
4. Contrat de déneigement de l'école Lévesque – cession et octroi de contrat;
5. Reddition de comptes en lien avec le Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs;
6. Vente de l'immeuble de l'ancienne école de l'Arc-en-Ciel – demande d'autorisation;
7. Services d'entretien ménager à l'école du Mistral – octroi de contrat;
8. Révision du Plan de gestion des risques;
9. Détermination du calendrier des séances du conseil d'administration 2021-2022;
10. Période de questions;
11. Autres sujets;
12. Prochaine rencontre;
13. Levée de la séance.

**21-05-31-81 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MARS 2021 – APPROBATION ET SUIVI**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Catherine Bélanger et résolu à l'unanimité de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 22 mars 2021 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**21-05-31-82 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MAI 2021 – APPROBATION ET SUIVI**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Catherine Bélanger et résolu à l'unanimité de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 10 mai 2021 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**21-05-31-83 PARTICIPATION À L'APPEL D'OFFRES DU CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) POUR LES POSTES INFORMATIQUES ET LES MONITEURS NEUFS**

ATTENDU que le centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) ne peut respecter son entente;

ATTENDU que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQc.C-65.1) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Phares a pris part à cet appel d'offres sous condition de l'acceptation par les dirigeants de l'organisme;

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Phares n'est pas déjà lié à un autre contrat pour ces mêmes produits;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Catherine Bélanger et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation du Centre de services scolaire des Phares à l'appel d'offres SAR130-2019 (2019-7525-01) pour des postes informatiques et moniteurs neufs.

**21-05-31-84 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat d'entretien ménager de l'école Élisabeth-Turgeon;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Catherine Bélanger et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat d'entretien ménager de l'école Élisabeth-Turgeon à Conciergerie d'Amqui Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 357 888 \$ (taxes en sus) pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024.

**21-05-31-85 RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LA PARTICIPATION À DISTANCE**

ATTENDU les articles 162, 169, 392 et 394 de *la Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la résolution 21-03-22-67;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Catherine Bélanger et résolu à l'unanimité d'adopter le *Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration et sur la participation à distance* C.A.r. 46-2021 (A132-2-8), tel que présenté par la direction générale.

L'entrée en vigueur de ce règlement prendra effet le 9 juin 2021, soit le jour de la publication de l'avis public de son adoption.

**21-05-31-86 CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FP) 2021-2022 – POUR AMENDEMENT**

ATTENDU la résolution 20-11-23-24 visant l'adoption du calendrier scolaire de la formation professionnelle 2021-2022;

ATTENDU la consultation réalisée auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Catherine Bélanger et résolu de modifier le calendrier scolaire de la formation professionnelle 2021-2022 tel que présenté et codifié sous le numéro E105

Ce document est déposé au bureau du secrétariat général pour consultation éventuelle.

**21-05-31-87 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DE L'ÉCOLE LÉVESQUE – CESSION ET OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU la demande de madame Danielle Leclerc à l'effet de céder la dernière année du contrat qu'elle détient avec le Centre de services scolaire des Phares pour effectuer le déneigement des terrains de l'école Lévesque de Saint-Donat;

ATTENDU qu'une autre entreprise de Saint-Donat a confirmé son intérêt à être la cessionnaire de ce contrat sans modification du prix;

ATTENDU que cette nouvelle entreprise assortit toutefois cette cession d'une condition qui lui octroierait de gré à gré ledit contrat de déneigement pour les 3 années subséquentes selon les prix fournis;

ATTENDU le peu d'entrepreneurs en déneigement dans cette municipalité;

ATTENDU les bonnes relations d'affaires entretenues avec l'actuel détenteur du contrat depuis plusieurs années;

ATTENDU l'article 13.3 de la *Politique sur l'acquisition des biens et services*;

Il est proposé par M. Michaël Fiola et résolu à l'unanimité, d'accepter la cession de la dernière année du contrat de déneigement des terrains de l'école Lévesque, actuellement détenu par madame Danielle Leclerc, à Bergerie Paguiann inc., et ce, sans modification.

Il est de plus résolu d'octroyer de gré à gré le contrat de déneigement des terrains de l'école Lévesque à Bergerie Paguiann inc., pour les années 2022-2023 à 2024-2025 pour la somme de 34 016,02 \$, taxes exclues.

**21-05-31-88 REDDITION DE COMPTES EN LIEN AVEC LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS**

Cette reddition s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion faite par le centre de services scolaire auprès du conseil d'administration, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs*.

Il est proposé par M. Éric Lepage et résolu à l'unanimité d'adopter la reddition de comptes des décisions prises dans le cadre du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs* du 15 octobre 2020 au 31 mai 2021.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**21-05-31-89 VENTE DE L'IMMEUBLE DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE L'ARC-EN-CIEL – DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la résolution numéro 19-11-25-121 par laquelle la Commission scolaire des Phares demandait l'autorisation au ministre de l'Éducation d'aliéner par voie de soumissions publiques l'école du Portage - de l'Arc-en-Ciel localisée dans la municipalité de Sainte-Jeanne-D'Arc;

ATTENDU la réponse favorable obtenue du ministre le 19 octobre 2020;

ATTENDU l'appel d'offres public préparé par la Société québécoise des infrastructures;

ATTENDU le résultat de cet appel d'offres public;

ATTENDU que le prix le plus élevé obtenu est inférieur à la valeur de l'immeuble;

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Phares accepte cette soumission et désire vendre l'immeuble au soumissionnaire concerné;

ATTENDU les dispositions du *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Janice Lemoignan et résolu à l'unanimité de demander au ministre de l'Éducation, l'autorisation de vendre le lot 5 304 411 du cadastre du Québec avec l'ancienne école du Portage-de l'Arc-en-ciel dessus construite sise à Sainte-Jeanne-D'Arc à AXO Construction (9168-5941 QUÉBEC INC.) pour la somme de 55 000 \$.

**21-05-31-90 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DU MISTRAL – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat d'entretien ménager de l'école du Mistral;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Alexandre Charest et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat d'entretien ménager de l'école du Mistral à Maintenance Euréka ltée , plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 694 390 \$ (taxes en sus) pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024.

**21-05-31-91 RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES RISQUES**

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle*;

ATTENDU le *Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion* adopté par la Commission scolaire des Phares en décembre 2019;

ATTENDU la nécessité de réviser annuellement ce plan de gestion;

ATTENDU la révision préparée et présentée par le Responsable de l'application des règles contractuelles (RARC);

Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Ste-Croix et résolu à l'unanimité d'adopter la *révision du Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion pour l'année 2021-2022*, tel que préparé et présenté par le Responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) et codifié sous le numéro J111-6-4

Ce document est déposé au bureau du secrétariat général pour consultation éventuelle.

**21-05-31-92 DÉTERMINATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022**

ATTENDU l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Catherine Bélanger et résolu à l'unanimité de fixer les séances ordinaires pour l'année scolaire 2021-2022 du conseil d'administration selon le calendrier suivant :

- Mardi 31 août 2021, via ZOOM ou à Rimouski à 19 h;
- Mardi 14 septembre 2021, lieu et heure à déterminer;
- Mardi 16 novembre 2021, lieu et heure à déterminer;
- Mardi 15 février 2022, lieu et heure à déterminer;
- Mardi 10 mai 2022, lieu et heure à déterminer;
- Mardi 14 juin 2022, lieu et heure à déterminer.

**21-05-31-93 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est soumise.

**21-05-31-94 AUTRES SUJETS**

M<sup>me</sup> Carol-Ann Kack avise le conseil d'administration qu'elle déposera sa démission au mois de juin prochain.

**21-05-31-95 PROCHAINE RENCONTRE**

ATTENDU l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la résolution 21-05-31-92;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher et résolu à l'unanimité de fixer la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration le mardi 31 août 2021 à 19h, via la plateforme ZOOM ou à Rimouski s'il est possible de tenir une rencontre en présentiel.

**21-05-31-96 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 06, il est proposé par M. Michaël Fiola et résolu à l'unanimité de lever la séance.



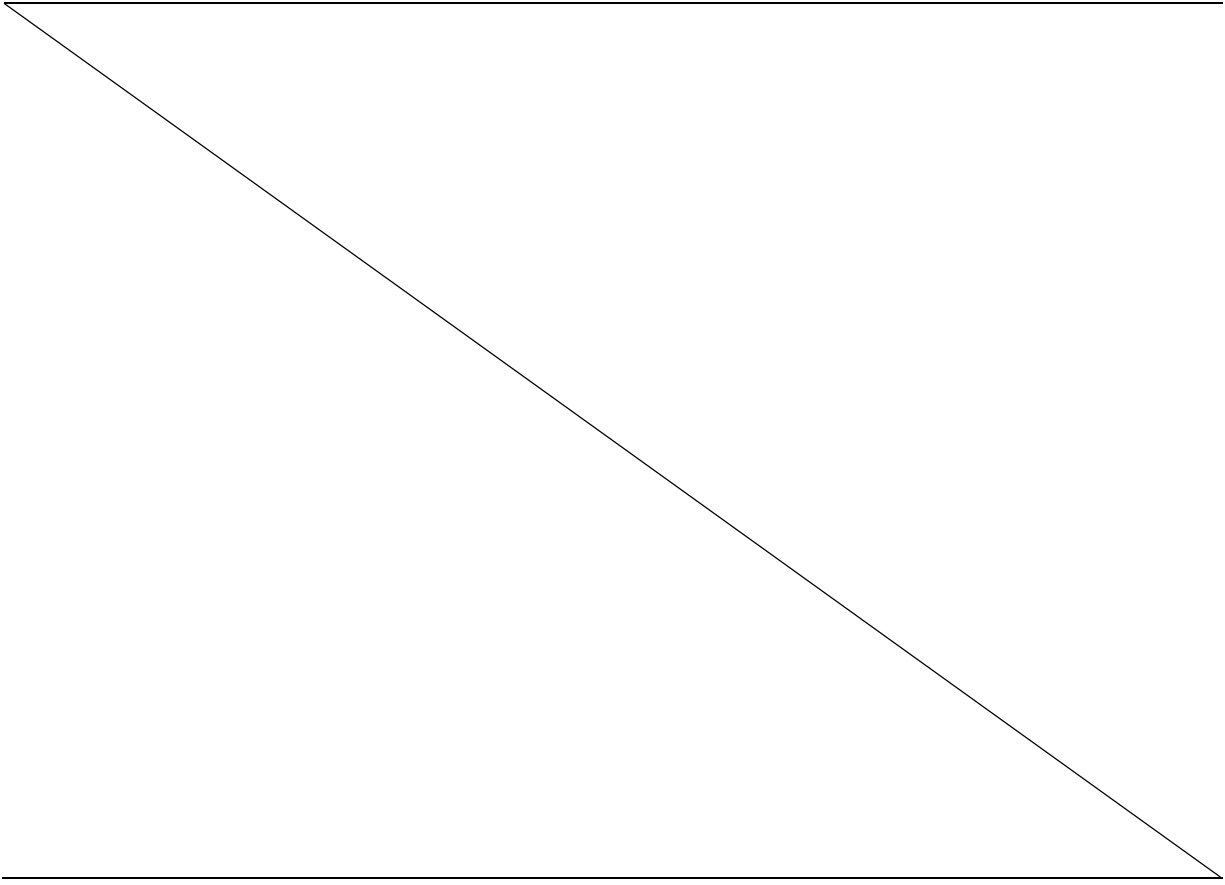

---

PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION




---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE







## *Conseil d'administration*

*Séance du 31 mai 2021*

# INDEX DES RÉSOLUTIONS

---

21-05-31-78	NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
21-05-31-79	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
21-05-31-80	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
21-05-31-81	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MARS 2021 – APPROBATION ET SUIVI
21-05-31-82	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MAI 2021 – APPROBATION ET SUIVI
21-05-31-83	PARTICIPATION À L'APPEL D'OFFRES DU CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) POUR LES POSTES INFORMATIQUES ET LES MONITEURS NEUFS
21-05-31-84	SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON – OCTROI DE CONTRAT
21-05-31-85	RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LA PARTICIPATION À DISTANCE
21-05-31-86	CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FP) 2021-2022 – POUR AMENDEMENT
21-05-31-87	CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DE L'ÉCOLE LÉVESQUE – CESSION ET OCTROI DE CONTRAT
21-05-31-88	REDDITION DE COMPTES EN LIEN AVEC LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS
21-05-31-89	VENTE DE L'IMMEUBLE DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE L'ARC-EN-CIEL – DEMANDE D'AUTORISATION
21-05-31-90	SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DU MISTRAL – OCTROI DE CONTRAT
21-05-31-91	RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES RISQUES
21-05-31-92	DÉTERMINATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022
21-05-31-93	PÉRIODE DE QUESTIONS
21-05-31-94	AUTRES SUJETS
21-05-31-95	PROCHAINE RENCONTRE
21-05-31-96	LEVÉE DE LA SÉANCE